

CARIBE SOL

Le Spécialiste de Cuba

Politique d'ouragan de Caribe Sol

La politique d'ouragan Caribe Sol a été mise en place pour assurer une paix d'esprit à vos passagers.

La protection ouragan est applicable pour les départs du 01 juin au 01 novembre

Si un avis d'ouragan de catégorie 1 ou plus élevé est émis par les autorités locales, et affecte les vacances de vos passagers, une semaine avant la date de départ vous pouvez choisir les options suivantes.

- Changement de la date de départ

Les clients peuvent changer de date de départ pour la même destination.

Le voyage devant être effectué avant le 15 décembre.

Les clients doivent payer la différence de prix (si celui-ci est supérieur), aucun remboursement ne sera accordé si le prix est inférieur.

- Changement de destination

Les clients peuvent changer pour une autre destination offerte par Caribe Sol.

Le départ doit être effectué dans les 4 semaines de la réservation initiale.

Les clients doivent payer la différence de prix (si celui-ci est supérieur), aucun remboursement ne sera accordé si le prix est inférieur.

- Les clients peuvent maintenir leur réservation de voyage originale

Aucune compensation ou remboursement ne seront accordés dans ce cas-ci.

Si les vols n'opèrent pas dans les 24 heures qui suivent l'heure de départ initiale, ou est annulé, un remboursement complet sera accordé

A destination

- Si un avis d'ouragan est émis à destination par les autorités locales et que les passagers ne sont plus en sécurité, ceux-ci seront transférés vers une destination sécuritaire.

Tout changement à une réservation doit être fait 24 heures avant la date de départ.